Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort.

D'après le discours de Robert Badinter à l'Assemblée Nationale du 17 septembre 1981

Une création théâtrale de Philippe Muyard

Mise en scène Philippe Muyard
Avec Matthieu Loos

Contact tél : 00 33 (0)623 78 94 98
Mail : philippe.muyard@combatsabsurdes.com
Web : www.combatsabsurdes.com

L'auteur.

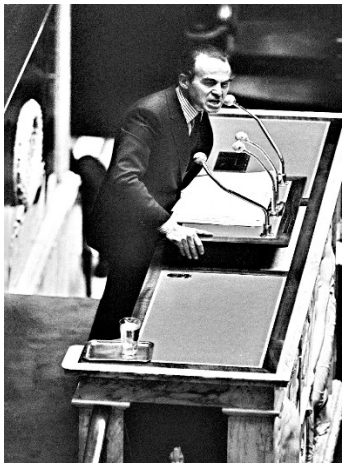

Robert Badinter est un avocat et homme politique français né en 1928.

Il exerça sa profession d'avocat de 1954 à 1981, au cours de laquelle il plaidera notamment comme avocat de la défense dans de nombreuses affaires criminelles qui portaient en elles, l'enjeu de la peine de mort pour les accusés. S'il ne réussit pas à éviter la peine capitale à Roger Bontems, il parviendra à soustraire Patrick Henry au même sort.

Il devient au cours des années 70 le symbole de la lutte contre la peine de mort.

En 1981, avec le retour de la gauche au pouvoir, il devient garde des sceaux et s'empressera d'œuvrer à l'abolition de la peine de mort. Il y parviendra en septembre 1981.

Après son départ du ministère de la justice en 1986, il est nommé président du Conseil Constitutionnel pour 9 ans.
Il enchaîne ensuite avec 2 mandats de sénateur des Hauts de Seine.

Il est aujourd'hui retourné à la vie civile, au sein d'un cabinet de consultations juridique Corpus consultants.
Robert Badinter est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels « L'exécution » en 1973, « L'abolition » en 2000 et « Contre la peine de mort » en 2006.

Le contexte.

En mai 1981, la gauche, par le biais de son candidat socialiste François Mitterrand, retrouve le pouvoir en France. Il a inscrit comme promesse de candidat l'abolition de la peine de mort. Et ceci contre l'opinion publique française qui soutient encore cette pratique à plus de 60%.

La décennie précédente a été marquée par plusieurs procès emblématiques de la question de la peine de mort en France.

Roger Bontems reconnu seulement complice dans le meurtre de gardiens de la prison de Clairvaux mais exécuté suite à un procès d'assises et dont la grâce présidentielle fut refusé par Georges Pompidou en novembre 1972.
Christian Ranucci dont le doute plane encore sur la culpabilité est condamné à mort et exécuté en juillet 1976
Patrick Henry, coupable de l'enlèvement et du meurtre d'un jeune garçon à Troyes, est condamné à la réclusion à perpétuité en janvier 1977, quand la foule, à l'extérieur du palais de justice, réclame sa tête à corps et à cris.
Jérôme Carrein et Hamida Djandoubi seront les derniers condamnés à mort exécutés en France pendant l'été 1977.
C'est dans ce contexte que Robert Badinter, avocat de Bontems et Henry entre autres, accède au poste de Garde des Sceaux en mai 1981.

Geste d'un courage politique fort de François Mitterrand qui nomme à ce poste une figure abolitionniste.
Robert Badinter mettra 5 mois à faire adopter son projet de loi et le 9 octobre la loi est promulguée. La France est l'un des derniers pays d'Europe Occidentale à abolir la peine de mort.

La genèse du projet.

Pourquoi transformer un texte très officiel comme ce discours du 17 septembre 1981, prononcé dans l'enceinte austère de notre assemblée nationale, en un objet théâtral ?

Pourquoi reparler de cette vieille histoire de peine de mort ?

Pourquoi ?

Parce que le combat n'est aujourd'hui pas gagné et que notre monde actuel a la tentation du retour en arrière

Parce que le théâtre est le lieu idéal pour interroger chacun sur ses convictions profondes.

Parce que ce texte, véritable plaidoirie contre la peine de mort, est empreint d'une dramaturgie fascinante.

Parce que les mots de Robert Badinter sont ceux d'un avocat passionné et enflammé. Qui mieux qu'un acteur pourrait leurs rendre une modernité nécessaire.

Parce que ce texte méconnu est un morceau de notre histoire récente.

Parce que ce texte rend ses lettres de noblesses à l'action politique.

Parce qu'il faut dire et redire encore aux sceptiques et aux opposants que la peine de mort n'est, et ne sera jamais, une solution.

Parce que l'assemblée nationale est un théâtre et qu'elle porte encore en son sein quelques partisans de l'exécution capitale.

Parce que je suis un enfant de ces années-là.

Parce que, au hasard de mes lectures, j'ai été saisi par la théâtralité de ce texte.

Intentions de mise en scène.

Dans ses ouvrages, Robert Badinter a décrit à plusieurs reprises cette journée du 17 septembre 1981. Comment lui, l'avocat aux plaidoiries parfois enflammées, a dû se contenir dans ses élans pour respecter la solennité de l'institution dans laquelle il prononçait ce discours.

Je veux redonner à ce texte sa flamboyance, donner à l'acteur toute latitude pour incarner physiquement la passion et l'émotion qui transpire de ce texte.
Oublier le carcan de l'institution pour faire éclater l'intensité émotionnelle de ce moment historique.
Donner vie à la fusion intérieure qui habite l'orateur.
Faire raisonner chaque mot, chaque argument pour qu'il devienne une évidence.

Et convaincre. Encore et toujours convaincre. Pour ne pas laisser se reposer la bête qui sommeille.

Le personnage est habité par deux sortes d'histoires :

- 200 ans d'histoire de l'abolition en France dont la scénographie devra hanter le plateau de ces grandes figures
- Son histoire personnelle douloureuse et militante : les procès gagnés, ceux perdus, sa famille. Les personnages principaux pourront être présents via des documents sonores.

Robert Badinter a livré un combat ce jour de septembre. Mais la partie était déjà jouée, la gauche majoritaire et quelques députés abolitionnistes de droite allaient faire adopter cette loi. L'acteur, lui, devra livrer un combat contre des spectateurs anonymes. Il devra conforter certains dans leurs convictions profondes et ébranler les certitudes des autres. Pour gagner encore, 30 ans après ce combat contre une forme d'obscurantisme.

C'est un défi que je veux faire relever à l'acteur. Le mettre face à des hommes et des femmes sur une scène la plus dénuée possible de tout artifice.

Philippe Muyard

L'équipe artistique.

Philippe Muyard – Metteur en scène

Acteur et metteur en scène de 44 ans, il est un des spécialistes lyonnais du théâtre spontané.
Dans les années 90, il a mis en scène plusieurs pièces avec de jeunes adultes en formation théâtrale : « L'affaire du courrier de Lyon », » West Side Story » (d'après R. Wise et L. Bernstein), « Le Cid » (de P. Corneille) ou « Le journal d'Anne Franck ».
Ensuite, il poursuit la mise en scène avec des compagnies professionnelles sur des pièces et spectacles variés, parmi lesquels « Alors toi… ? » de C. Perraton (Avignon off 2005), » Le visiteur »d'E.E. Schmitt et « Tout petit déjà »(One man show d'Alex). En théâtre musical, il collabore régulièrement avec les groupes « Paris Pigalle » et les « Becs Bien Zen ».
Comme comédien, avec « Et Compagnie » et aujourd'hui « Amadeus Rocket », il participe en 15 ans à la création de plus de 40 spectacles autour de l'improvisation. Avec près de 500 représentations en improvisation, il dispose d'une très grande expérience de la scène.
Il a joué aussi dans « Sarah ou le cri de la langouste » de John Murrel, « Quartet » de Heiner Muller, ou encore « La culotte » de Jean Anouilh.
En 2012, il est dirigé par Matthieu Loos dans « La Maison et le Zoo » d'Edward Albee.
En 2014, il suit une formation à la mise en scène à Paris auprès de Laurent Leclerc (Barouf Théâtre).
Avec Combats Absurdes, il a réalisé le court métrage « Should I stay or should I go ? » et pris une large part au projet Babel Impro Méditerranée.

Matthieu Loos – Comédien

Matthieu Loos est un artiste formé à Strasbourg, un scientifique alsacien déformé à l'art dramatique. Ou l'inverse. Peu importe.

Entre 2002 et 2006, il exerce simultanément les professions d'ingénieur de recherche et d'acteur. Dans les deux domaines, un même désir de représenter le monde l'agite. Lorsqu'il se résout à « n'être plus qu'un artiste », il n'abandonne toutefois pas la physique, et anime sans cesse un dialogue passionné entre science et théâtre.

En particulier, il conduit une recherche sur la « présence observable », associant des neuroscientifiques et des artistes, développant des expériences scientifiques sous forme de performances artistiques. Ou l'inverse. Peu importe. Ses créations sont toujours empreintes d'un besoin de représenter le monde dans ses contrastes les plus absurdes – et les plus excitants, car dans la friction des opposés réside une forme de vie !

En 2015, il parvient à ajouter une journée au calendrier grégorien : le 29 février 2015. Il affirme ainsi son insoumission à Chronos. L'oeuvre **Bissextil** s'étire alors pendant un an et un jour poétique, entre deux 29 février consécutifs. Du jamais vu !
Poète insoumis, il est l'auteur du livre **Une horloge n'est pas le temps**.
Depuis 2012, il dirige la compagnie Combats**Absurdes**. Résolument contemporaine et internationale, la troupe navigue entre des œuvres d'auteurs et des créations propres. Sans fierté, Matthieu y développe ses inepties, et pilote une collaboration européenne avec des artistes d'Allemagne, de Suède, d'Autriche et de Slovénie (**Stay or Go**).
Acteur, on le retrouve dans les séries « Les Revenants », « Disparue », « Chérif », « Louis la Brocante », et dans de nombreux téléfilms français (voir sur l'Internet Movie DataBase). Au théâtre, il est mis en scène par Mohamed Brikat, Ragnhild Lund, Gérard Col, Vincent Faller, Philippe Muyard, Elise Dano, dans des œuvres contemporaines.
Développant un langage entre danse et théâtre, Matthieu collabore enfin avec Marko Mayerl pour leur performance **SLow**, et avec la chorégraphe américaine Winship Boyd dans le cadre des créations de la compagnie **Itchy Feet**. Il est aussi membre de la troupe de théâtre improvisé **Amadeus Rocket**.

et aussi...

Assistante mise en scène : Léa Marchand

Une curiosité pour la complexité, un attachement aux contradictions et une conviction profonde qu'il n'y a pas de transformations majeures sans dynamiques collectives animent depuis longtemps Léa Marchand même si elle n'en a pas toujours parlé ainsi !

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble elle réalise son mémoire sur le rôle des associations sur le fonctionnement de l'institution carcérale, intervient régulièrement auprès de personnes détenues s'interrogeant sur le sens de la peine les alternatives possibles à la prison.
Depuis elle cabote entre des domaines ou des acteurs qui souvent fonctionnent indépendamment, croisant arts et urbanisme, professionnels de l'aménagement et usagers, sciences sociales et éducation populaire.

En 2010 elle découvre l'improvisation et cela la met en joie ! Joie de jouer, de lâcher le corps, les mots, l'imagination, joie de surfer sur l'instant. Au-delà de ce plaisir qui prend aux tripes cela lui permet d'expérimenter autrement ce qu'elle travaille par ailleurs : l'art de construire des choix de manière collective sans avoir préalablement établi quelle en serait la direction.
Après deux années de formation au sein d'Et compagnie, elle participe à la création de la compagnie TILT avant de rejoindre Amadeus Rocket en 2017. Pour elle l'improvisation est une manière joyeuse et puissante de s'ancrer au réel, cette idée que « l'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art » (Robert Fillioux

Scénographie : Rodrigue Glombard

Rodrigue Glombard vit et travaille à Lyon depuis 1991, après une formation aux Beaux-Arts de Besançon de 1983 à 1989. D'origine martiniquaise, il puise en ses racines créoles comme dans le terroir métropolitain, le ferment d'une culture hybride donnant à sa vision le caractère d'une appartenance au monde dans son ensemble. Les thèmes récurrents de ses diverses créations sont liés au temps, à la mémoire, à l'éphémère, à la continuité, à la fragilité de notre environnement face à nos agissements, mais aussi, à notre propre fragilité face aux réactions de la nature lorsqu'elle décide de reprendre ses droits.

Création lumière : Mikael Gorce

Régisseur lumière de la compagnie Combats Absurdes, Mikael collabore a plusieurs compagnies lyonnaise dont »La compagnie et son personnel de bord ». Il travaille aussi dans l'image, il a été le régisseur de Dies Irae, le court métrage à l'origine de la série Kaamelott.

Création sonore et musicale : Jérôme Trigon

Musicien et compositeur lyonnais, Jérôme a participé à de nombreux groupes lyonnais autour du jazz, du rock et du funk. Il a été formé à la composition musicale cinéma et théâtre par l'AFDAS. Il est également réalisateur d'émissions de radio sur le web.